



Trait d'union

Beaumont

Vignettaz

Monséjour

Journal de l'Association des intérêts du quartier de Beaumont - Vignettaz - Monséjour

le billet du président

UN NOUVEL AN DANSANT !

Les corbeaux freux alimentent toujours les conversations dans les chaumières de Beaumont Vignettaz et Monséjour. Pour essayer d'adoucir ce problème lancinant, nous vous proposons d'inciter votre régie ou propriétaire à faire le nécessaire pour demander l'autorisation au Service des forêts et de la faune de déposer les nids mécaniquement ou par jet d'eau. Les demandes doivent se faire le plus rapidement possible par immeuble ou groupe d'immeubles. Vous pouvez par contre nous transmettre une copie des autorisations pour que nous puissions éventuellement grouper les interventions. Celles-ci pourront se réaliser au début février 2013. Les frais sont à la charge des propriétaires des immeubles.

Les locaux de l'ancien magasin Denner de Beaumont Centre ont été débarrassés des dernières marchandises qui pourrissaient sur place et remis en ordre de fonctionnement. Malheureusement, les grands distributeurs alimentaires ne s'intéressent plus à ces locaux vétustes et peu pratiques. La banque UBS ne se décourage pas et cherche encore à installer un magasin d'alimentation. Mais pour combien de temps ? Espérons encore et « pa capona » comme diraient les Saviésans.

Nos pompiers ont posé gratuitement nos illuminations de Noël sur un sapin existant à Beaumont et sur un sapin offert par la Bourgeoisie à la Vignettaz, Fort-St-Jacques. Nous demandons aux membres habitant Monséjour de nous proposer un sapin existant bien placé dans le quartier pour que l'an-

née prochaine nos pompiers puissent aussi poser des illuminations de Noël dans cette partie de notre quartier. Merci beaucoup au Bataillon des sapeurs pompiers de la ville et plus particulièrement à son commandant, à la Bourgeoisie, à la ville de Fribourg pour l'énergie électrique, au groupe e et à nos deux Maîtres d'Oeuvre Daniel Bonfils et Jean Daniel Rotzetter. N'oublions pas d'illuminer durant ces fêtes notre beau et bien habité quartier de Beaumont Vignettaz Monséjour !

Pour bien finir l'année, nous vous proposons une soirée dansante le 31 décembre dès 23.00 h. à la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz. Les boissons seront offertes à tous les membres de l'association de 23.30 à 00.30 h. Prenez vos CD préférés et votre bonne humeur pour bien commencer cette nouvelle année !

Nos sincères remerciements vont aussi au nouveau Président de la Landwehr, à ses musiciennes et musiciens, à tous les membres cotisants, les collaborateurs, les annonceurs, les donateurs et à tous ceux qui ont oeuvré au rayonnement de notre association durant cette année.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes et vous présentons nos meilleurs voeux de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année.

A bientôt et pourquoi pas à la soirée dansante du Nouvel An !

Jean-Jacques Métrailler

Sommaire

Appel aux artistes du quartier	3
Rétrospective 2012	5
Au coin de la rue Le chemin de Bethléem	6-7
Procès verbal de l'Assemblée générale du 25 janvier 2012	9-11
Convocation à l'Assemblée générale du 31 janvier 2013	11

Agenda

Soirée dansante du Nouvel-An dès 23h Salle polyvalente de l'école de la Vignettaz	lu 31.12
Assemblée générale de l'Association des intérêts du quartier de Beaumont Vignettaz-Monséjour Salle polyvalente de la Vignettaz à 20h (voir convocation en page 11)	je 31.01
Match aux cartes Salle polyvalente de l'école de la Vignettaz, 14h30°	sa 23.02



EXPOSITION 2013 « ARTISTES DU QUARTIER »

tous les jours de 14 à 18 heures, 26 et 28 mars jusqu'à 22 heures

La troisième exposition des « Artistes du quartier » se déroulera du samedi 23 mars au dimanche 31 mars 2013 à la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz. Nous invitons dès lors chaque personne âgée d'au moins 16 ans et exerçant ses talents d'artiste tout au long de l'année dans les domaines tels que : peinture sur tout support, dessin, poterie, sculpture, photographie, broderie ou autre technique de bien vouloir s'inscrire, au moyen du talon ci-dessous, à notre exposition « Artistes du quartier ». Le vernissage, auquel toute la population est conviée, est prévu le samedi 23 mars à 18 heures.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

No. tél. : _____

Type d'activité pratiquée : _____

Talon d'inscription à renvoyer jusqu'au 28 janvier 2013 à l'AIQBVM, case postale 29, 1709 Fribourg ou jjmetrailler@bluewin.ch

RETROSPECTIVE 2012



1 - Apéritif des Rois, le 6 janvier



2 - Assemblée générale, le 25 janvier



3 - Inauguration du défibrillateur, le 13 mai



4 - Match aux cartes, le 19 mai



5 - Fête des voisins, le 25 mai



6 - La Bénichon, le 9 septembre



BETHLÉEM

Adjacent à la route Nicolas-Chenaux, qui avait fait l'objet du premier article consacré au nom de nos rues, le chemin de Bethléem rejoint perpendiculairement la route de la Vignettaz à la route de Villars. En application de la loi cantonale, une liste de cinquante noms de routes, avenues, rues, chemins, ruelles et impasses, proposés par le Conseil communal de Fribourg en 1943, avait été ratifiée la même année par le Conseil d'État. Cette liste concernait essentiellement les nouveaux quartiers sis à la périphérie et, plus rarement, le centre de la cité et la vieille ville. On y trouve, entre autres, les noms de la plupart des voies de communication des quartiers de Beauregard et de la Vignettaz. Pour le quartier de Beaumont, il faudra attendre son développement à partir des années soixante.

Un lieu-dit : Bethléem

Un plan de Fribourg et des environs, daté de l'année 1881, mentionne l'exis-

tence d'un lieu-dit *Bethléem*, situé en dehors des limites communales de l'époque, entre le Guintzet et Pérolles, plus précisément entre la route de Romont - la route de Villars actuelle - et la route de Bulle, qui sera rebaptisée plus tard avenue du Midi. Un autre plan, de 1904, signale la présence d'une *clinique Bethléem*, propriété d'une famille de Weck, qui avait accueilli durant une dizaine d'années des mères célibataires.

Plus tard, cet immeuble avait été repris par un horticulteur, puis démoli vers la fin des années soixante pour faire place au complexe locatif et commercial de la route de Bethléem 3 à 9, à l'emplacement de l'actuel Beauregard Centre. Enfin, l'Inventaire Suisse d'Architecture 1850-1920, consacré à Fribourg, nous apprend aussi qu'une *villa Bethléem* avait été édifiée, vers 1885, à la route de Bertigny, construction exécutée dans

le style des chalets de l'Oberland bernois, avec façades en maçonnerie. Par la suite, ce bâtiment a été démoli, peut-être en relation avec la création du futur hôpital Jules Daler, dès 1915.

La maison Bethléem

Comme son nom ne l'indique pas, cette maison a pour adresse la route de la Vignettaz 57. Propriété d'une famille von der Weid dès 1870, elle est située au centre d'un magnifique parc. L'histoire nous rapporte que la *maison Bethléem* fut le lieu d'une rencontre au sommet entre les émissaires de l'empereur d'Autriche et ceux de la France dans le but de mettre fin au premier conflit mondial. Voir encadré.

En 1944, la *maison Bethléem* fut acquise par la communauté des Pères Blancs. Elle abrite la direction de la Province suisse. Sur les trente-trois membres

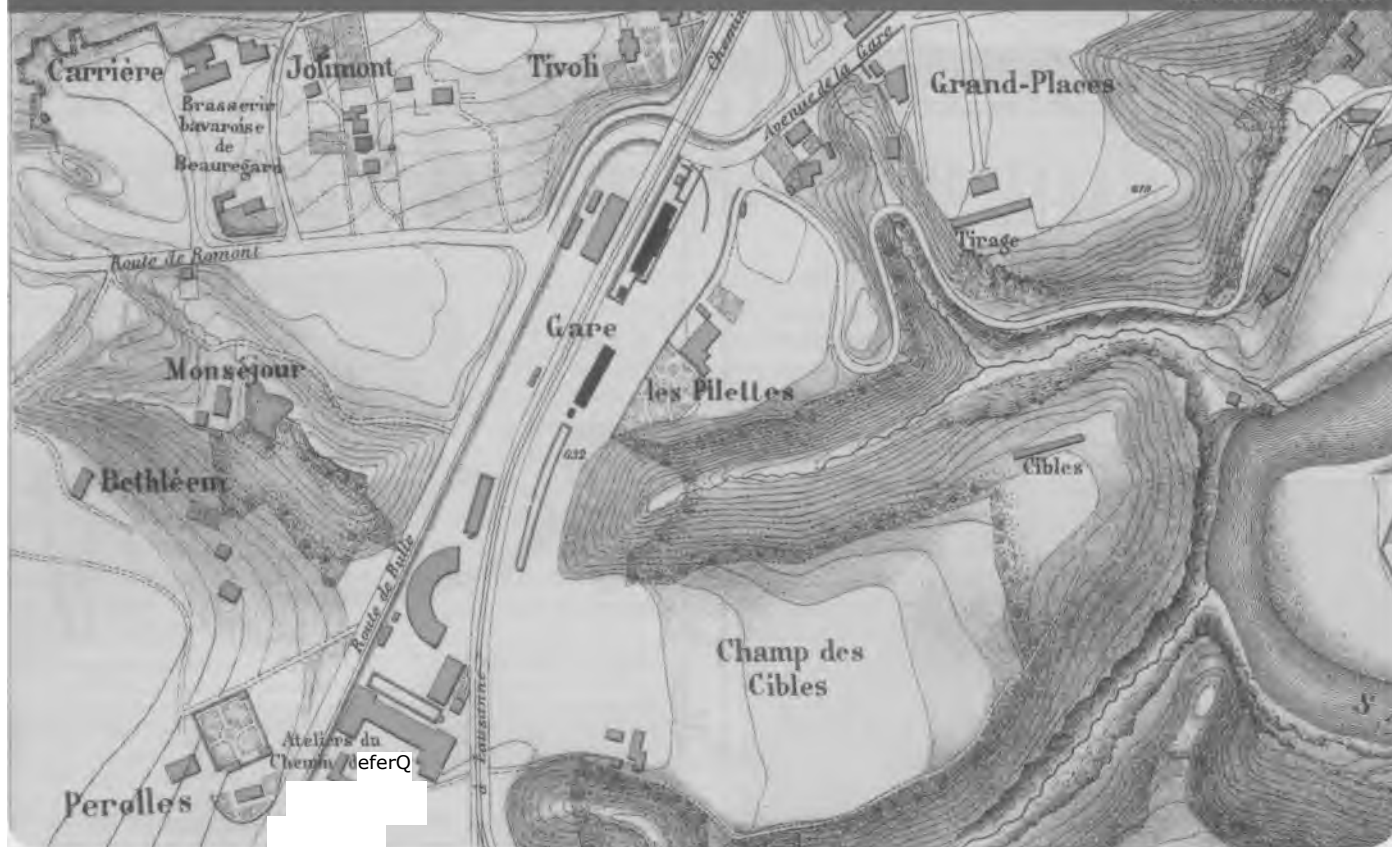
Chemin de BETHLEEM



La Maison Bethléem en 1930. La tour a été démolie lors des travaux de 1958



La Maison Bethléem en 2012



Extrait du plan de Fribourg et des environs, daté de 1881

suisses, sept sont engagés dans les pays du sud, un à Bruxelles et un à Rome. En 1958, d'importants travaux ont conduit à la démolition de la tour, située à l'angle sud-est du bâtiment, et de la véranda puis à la construction d'une aile annexe, sur son flanc nord. Cette maison accueille régulièrement des membres de la communauté pour des retraites ou des réunions à l'échelon européen. De 1978 à 1997, elle a œuvré comme centre de formation pour les séminaristes d'origine africaine. Par la suite, cette tâche a été déplacée au Burkina Faso.

Nicolas Jordan

RENCONTRES À FRIBOURG POUR SAUVER LA PAIX

Le premier conflit mondial, déclenché en 1914 par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, rejointes plus tard par l'empire ottoman et la Bulgarie, contre la France, la Grande-Bretagne et la Russie, avait causé durant deux ans des pertes énormes en vies humaines et des pénuries alimentaires considérables dans les deux camps. En novembre 1916, la mort de l'empereur d'Autriche François-Joseph ter, à l'âge de 86 ans, ouvrait en quelque sorte la porte aux négociations de paix car son successeur, Charles Ier, avait le dessein de mettre un terme au conflit et de sauver la monarchie de la destruction, ce qu'il fit à plusieurs reprises.

Dans l'une de ces tentatives, il chargea son ministre des affaires étrangères, le comte Czernin, d'engager des entretiens exploratoires avec la France. Ce dernier confia au comte Nikolaus Revertera, conseiller diplomatique auprès de la légation d'Autriche-Hongrie à Berne, la mission de rencontrer le comte Abel Armand, officier de renseignements de l'état-major général français. Des pourparlers eurent lieu durant l'été 1917 et en janvier 1918, à Fribourg, à la maison Bethléem. Entre autres concessions, l'Autriche suggérait que l'Alsace-Lorraine soit restituée à la France tandis que cette dernière souhaitait que la Bavière, la Silésie et la Pologne soient annexées à l'empire austro-hongrois dans le cadre de la signature d'un traité de paix honorable. Les Allemands n'étant pas du tout d'accord avec de telles concessions, ces propositions restèrent lettres mortes, d'autant plus qu'il était apparu que les émissaires des deux parties ne semblaient pas être dotés des pouvoirs indispensables pour engager leur pays respectif dans de telles négociations.

En novembre 1917, Georges Clemenceau devient président du conseil. Investi à la tête d'un cabinet de guerre, il veut mener son pays à la victoire. Il s'attache alors à redresser la France après les échecs militaires et diplomatiques des mois écoulés. Devant l'avance des armées alliées, Charles Ier demande la paix le 30 octobre 1918 et le 4 novembre l'armistice est signé. Côté allemand, il en est même le 11 novembre. En réalité, la fin de l'empire austro-hongrois allait déstabiliser l'Europe centrale, car il avait eu l'indéniable avantage d'unifier autour de la même couronne des peuples opposés depuis des siècles.

NJ

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JANVIER 2012

Souhaits de bienvenue par le président
C'est en présence de plus de 90 personnes que le président de l'AIQB-VM, Jean-Jacques Métrailler, ouvre la 38ème assemblée générale. Il salue Antoinette de Weck, directrice des écoles et des affaires sociales, Séverine Lago, déléguée de la promotion économique de l'agglomération, Madame et Messieurs les anciens présidents de l'association, les habitants du quartier, les représentants de la presse ainsi que ceux des autres quartiers de la ville. Il cite le nom des personnes excusées.

Nomination des scrutateurs

Jacques Jemelin et François Bianchi

Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, publié dans l'édition No 74 du mois de décembre 2011, est approuvé à l'unanimité.

Rapport du président

Depuis 12 ans, votre comité s'efforce de défendre vos intérêts auprès des autorités et d'animer le mieux possible la vie associative de notre très beau quartier de Beaumont-Vignettaz-Monséjour. Pour 2011, 10 séances de comité ont été nécessaires pour organiser les activités suivantes : l'apéritif des Rois du 7 janvier, l'assemblée générale 2011, un concert de La Landwehr le 15 avril, un concert avec Trifoglio et les Schneider le 16 avril, la fête des voisins du 27 mai, la fête de quartier du 9 juillet, le loto des enfants du 4 décembre et le thé de Noël pour les parents et enfants de l'école de la Vignettaz.

Diverses manifestations sont agendées pour l'année 2012, à savoir : le 6 janvier l'apéritif des Rois, le 25 janvier l'assemblée générale, le 21 avril un match aux cartes, le 25 mai la fête des voisins, le 2 juin une sortie pour les ados, le 9 septembre la Bénichon.

Projets 2012

Défibrillateur

A l'initiative de votre comité, un défibrillateur a été installé à Beaumont Centre, à côté du bancomat de la Banque Raif-

feisen. Nous remercions très sincèrement la Banque Raiffeisen qui a pris à sa charge le 50% de l'appareil et les frais d'entretien. Nous remercions aussi les cabinets médicaux, d'avocats et les commerçants qui ont participé à son financement.

Extension du quartier

L'extension de notre association au quartier de Monséjour s'est réalisée dans le courant de l'année 2011 à la satisfaction de l'ensemble des membres de notre association.

Maison de quartier

Le Conseil communal a décidé de renvoyer l'ouverture de la maison de quartier à plus tard, en raison des coûts importants que cette maison engendre.

Crèche

Maintenant que nous sommes et de loin le 2ème plus grand quartier de la ville de Fribourg avec quelques 8 à 9'000 habitants, il serait temps de prévoir prochainement l'ouverture d'une crèche.

Mobility

Lors du décès de notre très regretté membre et annonceur Gérard Riedo, sa succession ne désirait pas reconduire le contrat avec Mobility pour l'emplacement d'un véhicule. Finalement, le repreneur a accepté de renouveler le contrat et vous pouvez à nouveau disposer, au même emplacement, d'un véhicule Mobility.

Le Trait d'union

Le comité de rédaction s'est réuni cinq fois pour vous concocter trois exemplaires appréciés de votre journal. Nous exprimons notre profonde gratitude au comité de rédaction, en particulier à Anita Siggen, Christophe Jungo et Jean-François Paccolat, sans oublier Laurence Métrailler qui s'occupe de la publicité, de la communication avec l'imprimerie et des annonceurs. Merci beaucoup aux porteurs MM. François Bianchi, Marcel Geinoz, Nicolas Jordan, Claude Mutrux, Daniel Rotzetter et Jean-Pierre Tercier, ainsi qu'à tous les annonceurs qui font vivre notre journal de quartier.

Présentation des comptes de l'exercice 2011

Notre trésorière, Chantal Kolly, nous présente les comptes de l'association dont la fortune s'élève à fr. 14'073.85 au 31 décembre 2011.

Rapport des vérificateurs et approbation des comptes

Sur la base du rapport des vérificateurs des comptes, Laurent Ponzo et Jacques Jemelin, ils sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée à la trésorière et au comité.

Election du comité

Sont réélus pour une année au sein du comité : Daniel Bonfils, vice-président, Chantal Kolly, trésorière, Laurence Métrailler, secrétaire, Hervé Heimo et Daniel Rotzetter, membres.

Après 9 ans de bons et loyaux services, René Brohy présente sa démission au sein du comité. Le président le remercie pour tout le travail accompli pour notre association.

Un nouveau membre, Christophe Chasot se présente comme membre du comité. Il est élu par acclamations. Il entrera en fonction cet automne. Nous le remercions pour son engagement.

Election du président

Jean-Jacques Métrailler est réélu à la présidence par acclamations.

Election des vérificateurs des comptes

Laurent Ponzo et Jacques Jemelin sont réélus pour une année.

Cotisations

Le montant des cotisations reste fixé à fr. 10.- par ménage ou dès fr. 20.- comme cotisation de soutien.

Proposition des membres

Aucune proposition.

Message du Conseil communal

Antoinette de Weck félicite l'association pour son dynamisme, ses nombreuses activités qui font vivre le quartier. Elle nous signale qu'une crèche devrait

suite à la page 11

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

Jeudi 31 janvier 2013 à 20 heures

L'Association des intérêts du quartier de Beaumont-Vignettaz- Monséjour tiendra son assemblée générale ordinaire à la salle polyvalente de l'Ecole de la Vignettaz le 31 janvier 2013 à 20h.

Une petite agape sera offerte par votre Association et terminera la soirée. Nous nous réjouissons de vous voir nombreuses et nombreux à cette occasion.

ORDRE DU JOUR

1. Souhaits de bienvenue par le président
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de la dernière assemblée
4. Rapport du président sur les activités 2012
5. Présentation des comptes de l'exercice 2012
6. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
7. Election du comité
8. Election du président
9. Election des vérificateurs des comptes
10. Cotisations
11. Propositions des membres
12. Message du Conseil communal
13. Divers

suite de la page 9

prochainement voir le jour dans le bâtiment qui vient d'être construit à Monséjour. La crèche devrait compter une vingtaine de places, ce qui correspond environ à une cinquantaine d'enfant.

Elle nous informe également des problèmes liés à la 2ème année d'école enfantine et au manque de places pour l'accueil extrascolaire à la Vignettaz. La ville est actuellement en discussion avec Swisscom afin d'installer l'accueil extrascolaire dans son bâtiment.

Séverine Lago, déléguée à la promotion économique de l'agglomération prend à son tour la parole concernant la succession du magasin Denner de Beaumont-Centre.

Pour rappel, les deux propriétaires de la surface commerciale font l'objet de poursuites, mais ne sont toujours pas mis en faillite. « C'est un dossier lourd et qui prend du temps, la loi étant ce qu'elle

est, nous ne pouvons pas faire avancer les choses.

Nous n'avons pas de solution miracle, mais tant l'agglomération que la ville suivent l'affaire de près ».

Divers

Un habitant du quartier nous fait part de la prolifération de corbeaux dans le quartier. Il demande si l'association peut écrire au Service des forêts et de la faune afin de pouvoir remédier à ces nuisances engendrées par ces colonies d'oiseaux.

Le président remercie le comité, les annonceurs, les donateurs et tous les collaborateurs de l'AIQBVM.

L'assemblée générale 2013 est fixée au jeudi 31 janvier.

Le président lève la séance et invite l'assemblée à partager une petite collation et boire le verre de l'amitié.

Laurence Métrailler